

## CONVENTION ANNUELLE 2024

Prise en application de la convention cadre triennale 2023 - 2025

Entre

Le SCoT Sud Gard, situé 3 Rue du Colisée, 30900 NÎMES, représenté par son Président, Monsieur Frédéric TOUZELLIER,

Ci-après nommé « **le membre de l'agence** »

Et

L'Agence d'Urbanisme et de Développement des régions Nîmoise et Alésienne, Arche Bötti 2, 115 Allée Norbert Wiener, 30000 NIMES, représentée par son Directeur, Patrice FOURNIER,

Ci-après nommée « **l'Agence d'Urbanisme** »

### **ARTICLE 1 - Objet de la convention**

Prise en application de la convention cadre 2023-2025, elle précise le programme de travail confié à l'Agence d'Urbanisme et le budget alloué par le membre pour l'année 2024.

### **ARTICLE 2 - Programme de travail et montant de la cotisation 2024**

Le montant de la participation financière allouée par le membre à l'Agence d'Urbanisme s'élève à :

Montant de la cotisation pour l'année 2024 : **47 582 Euros**

Montant de la subvention complémentaire pour l'année 2024 : **142 333 euros**

**Soit un total de 189 915 Euros**

*Cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quinze Euros*

Cette somme participe à l'exécution du programme partenarial de travail de l'Agence d'Urbanisme 2024 qui a fait l'objet d'une validation lors du Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme du 7 décembre 2023.

### **ARTICLE 3 – Modalités de paiement**

Le paiement s'effectue par virement au compte bancaire ouvert au nom de l'Agence d'urbanisme et de développement des régions nîmoise et alésienne auprès de la Caisse d'Epargne du Languedoc-Roussillon :

IBAN : FR76 1348 5008 0008 9132 5967 253

BIC : CEPAFRPP348

Sauf échéancier préalablement défini par les deux parties et joint à la présente, le paiement sera réalisé par le membre de l'agence au plus tard le 30 avril 2024.

### **ARTICLE 4 – Durée de la convention**

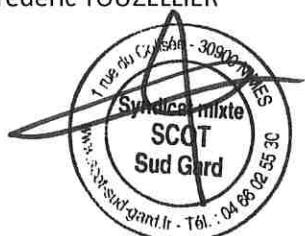
La présente convention est conclue pour une durée de 1 (un) an. Elle prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Fait à Nîmes, le ..... en deux exemplaires originaux.

Pour le SCoT Sud Gard

Le Président

Frédéric TOUZELLIER



Pour l'Agence d'Urbanisme

Le Directeur

Patrice FOURNIER

*P. Fournier*